



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MACS
SÉANCE DU 23 JUIN 2022 À 18H30
SALLE DU CONSEIL - SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
(sur convocation du 17 juin 2022)

Président

Nombre de conseillers : 8

Nombre de membres nommés : 8

Présents : 11

Absents représentés : 4

Absents excusés : 1

Absent : 1

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS DE MACS
DU 23 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-trois du mois de juin, le conseil d'administration du Centre intercommunal d'action sociale de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 17 juin 2022, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil au siège de la Communauté de communes MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Monsieur Laffitte Pierre.

Présents :

Mesdames Dedouit Marie-Jeanne, Gayon Marie-Antoinette, Jaurry Chamalbide Christine, Labeyrie Isabelle et Libier Marie Thérèse,

Messieurs Arbeille Henri, Dalmay Yohann, Dumas Jean-Louis, Froustey Pierre, Laffitte Pierre et José Prosper.

Absents représentés :

Madame De Artèche Sylvie a donné pouvoir à Madame Libier Marie-Thérèse, Monsieur Boireau Philippe a donné pouvoir à Monsieur Laffitte, Monsieur Daretz Benoît a donné pouvoir à Monsieur Froustey Pierre et Monsieur Trézière Yves a donné pouvoir à Monsieur Arbeille Henri.

Absente excusée :

Madame Casteras Line.

Absent :

Monsieur Daulouède Jean-Claude.

OBJET : APPROBATION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION ÉTABLIE ENTRE LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES LANDES ET LE CIAS DE MACS DANS LE CADRE DE LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS DE LA PRÉVENTION DE PERTE D'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES

Rapporteur : Monsieur Pierre Laffitte

Depuis 2017, le service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) met en œuvre l'action ZOU'MACS avec une aide annuelle de la Conférence des Financeurs du Département des Landes d'un montant de 10 000 €, dans le cadre d'un appel à projet annuel, permettant une atténuation des coûts portés par le CIAS.

Cette action s'adresse aux personnes accompagnées par le SAAD et à leurs aidants.

Les objectifs poursuivis par cette action sont :

- retrouver de l'énergie, conserver son autonomie par des activités adaptées ;
- prendre soin de sa santé psychologique ;
- créer du lien, partager ;